



Agenda : Pas d'évènements à annoncer en ce mois de février, contexte sanitaire oblige.
Fermeture des centres pour les vacances d'hiver : du lundi 15 février au vendredi 19 février inclus.

Pôle adultes et accompagnement au travail : le point

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Administration et la Direction d'OVA France travaillent sur la création d'un pôle adultes, afin de construire la suite de la prise en charge de la structure expérimentale. Etudes, réflexions, élaboration de dossiers, recherche de fonds, réunions, rendez-vous, etc... ont dessiné peu à peu les contours de ce projet. Ces actions, ajoutées à un travail quotidien mené sur le terrain par Fanny Dacquin, ont rencontré l'assentiment de l'ARS qui a annoncé un budget dédié à ce pôle à partir de juillet 2021.

Fanny Dacquin est psychologue référente au centre OVA de Seynod. Elle est entrée à OVA en 2009, alors que la structure expérimentale n'existait pas encore (2011). Grâce à sa solide expérience de l'autisme et du terrain, elle s'est dirigée vers ce projet de secteur adultes.

► **Depuis quand travaillez-vous sur ce «pôle adultes» ?**

Fanny : Depuis janvier 2020, donc un peu plus d'un an. Actuellement, ça représente ¼ de mon temps de travail et ¼ dans la structure expérimentale.

► **Qu'est-ce qui vous a motivée ?**

Avec les premiers jeunes qui sont sortis de la structure expérimentale, je me suis rendu compte que les possibilités de débouchés n'étaient pas très importantes et pas très satisfaisantes. Je suis donc motivée par l'idée de construire quelque chose qui n'existe pas et de mettre en place les transitions entre la structure expérimentale et les solutions pour les adultes.

► **Comment êtes-vous organisée au sein d'OVA France ?**

Je travaille seule sur le pôle, épaulée par la Direction d'OVA France. Mais en réalité, comme il y a une grosse partie de coordination, il y a beaucoup de collaborations, avec des éducateurs en libéral par exemple, avec les familles, les entreprises, ainsi que mes collègues de la structure expérimentale et du PCPE.

► **En quoi consiste votre travail sur le «pôle adultes» ?**

Il y a une partie de prise en charge directe avec

les jeunes, sous forme d'apport de compétences et d'accompagnement « physique », et une partie de construction de réseau et de coordination d'intervenants divers autour du projet de vie du jeune. Actuellement, 6 jeunes sont dans le projet, 5 sortis, ou en phase de sortie, de la SE, et 1 venant du PCPE.

► **Et plus spécifiquement sur l'emploi accompagné ?**

Il va s'agir de l'accompagnement sur le lieu de travail, d'évaluations et bilans, de l'organisation de la préparation du jeune en amont et en parallèle, de la collaboration avec les maîtres de stage ou les chefs d'atelier, des préparations d'entretiens, etc.

► **Ça se passe comment, sur le terrain, le handicap et le monde du travail ?**

Le monde du travail, c'est dur pour tout le monde, et encore plus pour des jeunes porteurs de handicaps. Les objectifs fixés, souvent trop élevés, les mettent en difficulté, y compris en ESAT. C'est pour cela que je me dis que pour certains, le bénévolat ou les services à la collectivité, ou encore d'autres projets créés par les familles*, peuvent être de bonnes alternatives. Je pense qu'il ne faut pas tout baser sur l'emploi, surtout pour les personnes les moins autonomes.

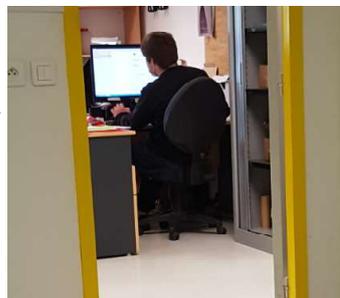
► **Et sur l'autisme dans le monde du travail ?**

L'autisme est encore trop méconnu et constitue un frein. Il fait encore peur à certains employeurs qui ne voient que les difficultés. Il y

Février 2021

aurait beaucoup d'information à faire ; tous ne sont pas dans cette démarche.

Le point positif, c'est qu'après une phase d'expérimentation, les employeurs se rendent compte qu'il existe des avantages et bienfaits d'avoir un salarié autiste**.



► **Quels sont vos constats à l'issue de cette première phase d'expérimentation *** ?**

Premièrement, il est essentiel que le jeune soit préparé suffisamment tôt, dès le début de l'adolescence. C'est là que la collaboration avec mes collègues de la SE et du PCPE est importante. Ensemble, nous réfléchissons à la transition entre pôle enfants/ados et pôle adultes, aux réseaux à mettre en place.



Du côté du monde du travail ensuite, les employeurs doivent également être motivés par la dimension sociale et humaniste, tant que les bienfaits réciproques n'ont pas été mis en évidence.



Enfin, cet accompagnement au travail, et le projet de vie du jeune adulte dans sa globalité, demande que les familles soient impliquées et pro-actives ; ce sont souvent elles qui trouvent les solutions grâce à leur propres

réseaux et leur énergie.

► **Quelles sont vos conclusions sur le pôle adultes ?**

Je suis convaincue que l'accompagnement du jeune adulte passe par un projet de vie équilibré et épanouissant, construit sur mesure autour de ses besoins, ses souhaits et de ceux de sa famille. Ce projet doit être fait de plein de facettes qui remplissent une vie d'adulte.

* par exemple : « Le Bercaill Paysan » : des familles se sont associées à un agriculteur pour ouvrir un lieu d'accueil destiné aux autistes adultes à Gillonay (Isère).

** C'est l'objectif de l'expérimentation : développer, valider et généraliser des solutions pour l'accompagnement à l'emploi des jeunes adultes avec autisme et mettre en évidence les apports positifs pour les deux parties, employeur et employé.

*** En 2021, le CA souhaite élargir l'expérimentation à d'autres bénéficiaires et secteurs d'activité. Des rencontres avec des acteurs de l'insertion professionnelle locale sont actuellement en cours.